

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PÔLE COMMERCIAL ET RESTRUCTURATION DU STADE GENERAL MATHIEU KEREKOU (GMK)

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 106/SImAU/DG/DT/DP/DJ du 21 décembre 2021

REPONSES AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

N°	QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES	ELEMENTS DE REPONSE DE LA SImAU
1	1- Dans la sous-section A : Instructions aux candidats, nous n'avons pas le sous détail des prix unitaires. Nous voudrions savoir si le formulaire du sous détail des prix unitaires doit être fourni par l'autorité contractante ou c'est le soumissionnaire qui doit faire sa propre proposition ?	Nous vous confirmons que le formulaire de sous-détail de prix figure à la page 47 du document 1 (Procédure d'Appel d'Offres et marché)
2	2- Nous avons remarqué que le dossier Document3 (Pièces graphiques et autres documents/C.100 PIECES GENERALES/C110. RICT) est vide	Les fichiers référencés sont bien présents dans les documents joints à l'addendum publié le 07 février 2022 et envoyé par mail aux différents potentiels candidats.
3	3- Nous remarquons également que les dessins CAD du dossier AGF TOPO ne correspondent pas à la disposition des rendus du dossier "D. PIECES GRAPHIQUES ARCHITECTE"	Nous avons superposé les deux plans qui concordent.
4	4- Nous n'arrivons pas à ouvrir le dossier : PIECES ECRITES/ C.200 GO. LOGISTIQUE CLOS ET COUVERT/ C240. LOT 04. MACONNERIE - MUR MANTEAU EN BRIQUES APARENTES.	Les fichiers référencés sont bien présents dans les documents joints à l'addendum publié le 07 février 2022 et envoyé par mail aux différents potentiels candidats.
5	5- Quelle serait la part de financement de chaque actionnaire de SImAU dans le budget alloué à ce projet.	Le Projet est financé par la SImAU. Il n'y a pas de parts allouées aux actionnaires
6	6- Une ligne de crédit provenant d'une banque ou institution financière du Cameroun serait-elle validée par Autorité Contractante ?	Une ligne de crédit provenant d'une banque ou d'une institution financière est acceptable à condition qu'elle soit justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution agréée ou ayant un correspondant au Bénin
7	7- L'Etat financier de trois dernières années est de 2018, 2019, 2020 ou 2017, 2018, 2019	Il s'agit des années 2018, 2019 et 2020 comme mentionné au point 5 de l'avis d'Appel d'Offres
8	Dans le cadre du GO, ne figurent pas de quantités	Le devis quantitatif et estimatif du GO est joint.

9	1. Selon la clause 11.1.2 de CCAP, le Marché est un marché forfaitaire; veuillez éclaircir le montant du marché si c'est à prix unitaires ou bien forfaitaire?	Oui le montant du marché est à prix forfaitaire
10	3. Section VII. Formulaire du Marché, l'objet du marché est différent de celui sur les autres documents (cf. pp.169 et 170)	L'objet du marché est bien : Travaux de construction d'un Pôle Commercial et Restructuration du Stade GENERAL MATHIEU KEREKOU (GMK)
11	4. L'unité de l'item Micropieux dans le CBPU et CCTP est différente	L'unité à considérer est le ml.
12	5. La liste des dossiers rendus ne correspond pas avec les fichiers attachés et il y a des plans manquants.	Les fichiers nécessaires pour la soumission ont été fournis
13	6. Pourriez-vous transmettre un tableau récapitulatif du montant total.	Voir pièce jointe (R21 RECAPITULATIF ESTIMATION COTONOU)
14	7. Vu le nombre élevé des items, veuillez préciser ceux pour lesquels nous devons fournir le sous-détail de prix.	Les sous-détail des prix concernent tous les items
15	8. Bien vouloir fournir plus de précision sur la mise en œuvre des micropieux y compris des plans avec plus de détails surtout les sections.	Comme indiqué dans les plans de fondation et dans le CCTP, les micropieux sont de type III avec diamètre 250 mm et longueur 9 m (sauf quelques exceptions indiquées sur les plans). Pour la mise en œuvre, se référer au §6.2.3 « Exécution des micropieux » du CCTP.
16	Question 1 : Précision sur le montant de la ligne de crédit (Avis d'appel d'offres) En se référant à l'avis d'Appel d'Offres, au point 5, les exigences de qualification relatives à la capacité économique et financière, il a été mentionné ce qui suit : "Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de Deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000) FCFA". Or à l'Annexe A du DAO, "Tableau des Critères de qualification" au point 2.3 (page 33) le montant écrit en chiffre est de 2 500 000 000 000 F CFA. Pouvons-nous tenir pour acquis ceci est une erreur de frappe ?	Le montant de la ligne de crédit est bien 2 500 000 000 FCFA



17	Question 2 : Remise des offres et ouverture des plis - Au point IC 23.1 du DAO, il a été mentionné ce qui suit, "En raison de l'évolution de la pandémie de la Covid-19 qui limite les déplacements, les soumissionnaires qui le souhaitent, pourront déposer leurs offres en ligne suivant la procédure détaillée dans une note explicative « Comment déposer son offre en ligne » jointe en annexe." - Nous souhaitons avoir une copie de cette note explicative svp.	Ci-joint la copie de la note explicative « Comment déposer son offre en ligne »
18	Question 3 : Pièces manquantes En se référant à la liste des dossiers rendus (07/12/2021), les pièces suivantes sont manquantes dans le dossier reçu : • A.400 Calendrier (Documents généraux) C.150 Estimations des travaux (Pièces écrites) Pouvez-vous nous transmettre ces éléments, si possible Svp ?	Ces dossiers ne concernent pas le DAO, mais plutôt le rendu du Maître d'œuvre au Maître d'Ouvrage Délégué
19	Question 4 : Sous-détail de prix Au point 1.11 de la section Documents constitutifs de l'offre, Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) - Sous-section C, il a été mentionné que l'offre comprendra, entre autres, le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif et estimatif, remplis conformément aux dispositions des clauses 12, 14 et 15 des IC (référence b). Or la section II du DAO (Section II. Formulaires de soumission), le sous-détail de prix a été demandé. Nous souhaitons à cette phase d'appel d'offres, la présentation des sous-détail est-il obligatoire ou facultatif ?	La présentation des sous-détails de prix est obligatoire et concernent tous les items
20	Question 5 : Cadre bordereaux de prix unitaires / devis quantitatif et estimatif / « Travaux de démolition » À la suite notre visite du site projeté à recevoir, des travaux de démolition seront requis, or dans les cadres quantitatif et unitaire disponibles du DAO, cet article "<i>travaux de démolition</i>" n'est pas énuméré. Nous souhaitons savoir, svp, si ces dits travaux seront effectués sous la responsabilité de l'entrepreneur ? Si oui, quel article utiliser pour proposer le prix ? Si nécessaire, aurons-nous de nouveaux cadres des articles complémentaires, entre autres "<i>travaux de démolition</i>" ?	Les travaux de démolition ne sont pas prévus au cahier de charges de l'entreprise
21	Question 6 : Doublet de la colonne prix unitaire / article 1.1 'Décapage et éliminations des arbustes (07/06/2021) Il a été observé que dans le cadre quantitatif du <i>DOGF du lot 17 VRD et 18 Espaces verts</i>, à l'article 1.1 '<i>Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min</i>, quantité	L'article « Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min » doit être considéré exclusivement dans le lot n°17 VRD

	40384 m ² , qu'il y a deux (2) colonnes pour les prix unitaires. À quelle colonne, nous devons utiliser pour la proposition des prix ?	
22	Question 7 : Durée des travaux /Prise en compte des 24 jours d'intempéries Référence CCAP, page 144, il est mentionné aux points suivants : 20.1.1 <i>Vingt-quatre (24) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencer les travaux.</i> 20.2.2 <i>Prolongation des délais d'exécution. Seuil des intempéries entraînant une prolongation des délais d'exécution des travaux : Pluie journalière supérieure à 100 mm. Nombre de journées d'intempéries prévisibles : vingt-quatre (24) jours.</i> Est-ce que le délai d'exécution supplémentaire dû aux intempéries (max 24 jours) est déjà compris dans le délai d'exécution ? A cet effet, quel sort est réservé aux jours fériés dans la comptabilité ?	Non la durée des intempéries n'est pas prise en compte dans le délai d'exécution des travaux. Les jours fériés sont comptabilisés dans le délai d'exécution des travaux.
23	Veuillez fournir les détails (types et dimensions) des registres répertoriés dans le BOQ	Ce niveau de détails sera à donner par les études d'exécution. Le modèle de registre doit être le suivant : Soit à iris ou « à pelle » pour les équilibrages de réseau soit de Damper approprier avec le modèle de bouche/grille
24	La quantité d'équipement spécifiée dans le boq et les projets sont incompatibles. L'équipement du projet et boq ne peut pas être apparié, car il n'y a pas de capacité ou de codage commun, etc.	Le projet est bien compatible avec les quantités spécifiées dans le boq. Merci de faire les vérifications nécessaires.
25	On voit que certains des équipements des projets ne se trouvent pas dans le boq (par exemple, l'unité intérieure VRV de type plafond dissimulé apparaît dans les projets, mais ne peut pas être trouvée dans le boq).	A comptabiliser et mettre en fin de BOQ de réponse d'entreprise avec un § « Compléments »
26	On constate que de nombreux éléments trouvés dans les projets ne sont pas spécifiés dans le boq (par exemple, nous n'avons pas pu trouver de nombreux éléments tels que les registres de volume, les persiennes, les grilles, les anémomètres, etc. vus dans les projets de ventilation dans le résumé de l'enquête	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car question non précise ou non claire Pour autant le BoQ reprend le niveau de détail usuel d'un BOQ de PRO/DCE. Il ne se veut pas de niveau EXE. Le CCTP indique clairement que tous les accessoires et autres sujétions doivent être prévus au titre du montant forfaitaire du marché.
27	Les produits qui ont plus d'un type dans les projets sont mentionnés dans un seul élément du boq (par exemple, bien qu'il existe de nombreux types de grilles, ils sont mentionnés dans un seul élément du boq).	le BoQ reprend le niveau de détail usuel d'un BOQ de PRO/DCE. Il ne se veut pas de niveau EXE.



28	Les projets semblent incomplets (par exemple, alors qu'il semble qu'un réseau de conduits va à l'étage supérieur, ce réseau de conduits n'a pas pu être trouvé lorsque nous avons examiné les projets de l'étage supérieur).	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car question non précise ou non claire.				
29	Nous ne pouvons pas voir de nombreuses informations importantes telles que les débits des conduits de ventilation, le codage du type de grille, les emplacements des clapets coupe-feu dans les projets. le contrôle de la quantité et de la conception du projet n'est pas possible.	Tous les débits nécessaires sont indiqués sur les schémas aérauliques. Les plans en reprennent les principaux				
30	Les Xréfs d'architecture ont été étudiées pour des projets mécaniques. Cependant, étant donné que le fichier contenant les projets mécaniques partagés avec nous ne contient pas ce fichier Xref, il n'y a pas de base architecturale. Cela entrave le contrôle du projet.	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car question non précise ou non claire.				
31	Les capacités des équipements ne sont pas définies dans les projets.	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car question non précise ou non claire.				
32	Il y a des dessins mécaniques qui ne peuvent pas être compris dans les projets. Les légendes n'ont pas été vues dans les projets.	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car question non précise ou non claire.				
33	Etant une entreprise chinoise, nous voudrions savoir si l'autorité contractante acceptera pour ce projet une capacité financière chinoise ou s'il faudrait nécessairement une capacité financière provenant d'une banque Béninoise ?	La capacité financière d'un pays étranger est acceptable pourvue qu'elle soit justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin				
34	Les états financiers des entreprises étrangères à joindre dans la constitution du dossier doivent-ils être nécessairement certifiés par un expert-comptable béninois ?	Les états financiers des entreprises étrangères certifiés par un expert-comptable étranger est acceptable pourvus qu'ils soient légalisés par une institution béninoise				
35	Nous constatons que le DPGE_CBPU du Lot 17 PLB comprend deux prix 3.11, veuillez indiquer quel prix faudra-t-il prendre? <table><tr><td>3.11</td><td>Calorifuge de laine de roche, anti condensation et phonique, pour les dévoiements en faux-plafond des étages et dans des locaux "nobles", ainsi que les VP dans la hauteur du dernier étage (avant la sortie en toiture), compris calorifuge de tous les raccords, finition pvc et toutes sujétions de pose.</td></tr><tr><td>3.11</td><td>Calorifuge des réseaux</td></tr></table>	3.11	Calorifuge de laine de roche, anti condensation et phonique, pour les dévoiements en faux-plafond des étages et dans des locaux "nobles", ainsi que les VP dans la hauteur du dernier étage (avant la sortie en toiture), compris calorifuge de tous les raccords, finition pvc et toutes sujétions de pose.	3.11	Calorifuge des réseaux	Les deux prix sont à prendre en compte. Le premier 3.11 concerne le calorifuge des réseaux d'eaux usées et d'eaux vannes et le second 3.11 concerne le calorifuge des eaux pluviales.
3.11	Calorifuge de laine de roche, anti condensation et phonique, pour les dévoiements en faux-plafond des étages et dans des locaux "nobles", ainsi que les VP dans la hauteur du dernier étage (avant la sortie en toiture), compris calorifuge de tous les raccords, finition pvc et toutes sujétions de pose.					
3.11	Calorifuge des réseaux					

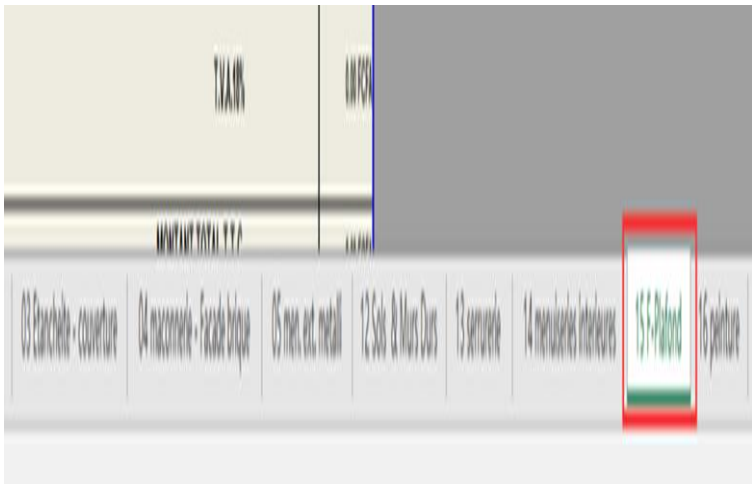
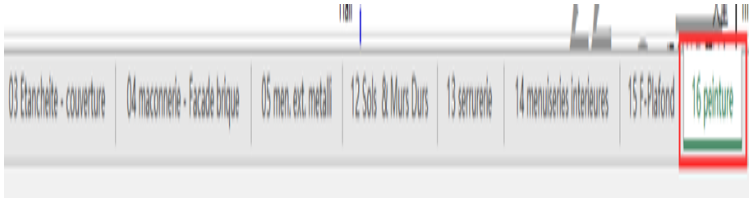


36	Nous constatons que la quantité du prix 1.7 est nulle dans le DPGE_CBPU du Lot 17 VRD, veuillez confirmer si l'Entrepreneur est responsable de l'exécution des travaux cités dans ce prix ? Si oui, Devons-nous présenter le coût dans ce prix ? <table><tr><td>1.7/PRESTATION D'ENTRETIEN SUR 1 ANNEE</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>La prestation comprend :</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Le passage des agences specialisées 1 fois par mois, le jour.</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>La surveillance de l'arrosage automatique et zones sans arrosage</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>La taille</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Les apports nutritifs</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Les traitements phytosanitaires préventifs et curatifs</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>La garantie de reprise des végétaux, hors dégradation.</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Labour du sol en hiver.</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>TRAVAUX D'ENTRETIEN PENDANT L'ANNÉE DE GARANTIE</td><td>ens</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	1.7/PRESTATION D'ENTRETIEN SUR 1 ANNEE					La prestation comprend :					Le passage des agences specialisées 1 fois par mois, le jour.					La surveillance de l'arrosage automatique et zones sans arrosage					La taille					Les apports nutritifs					Les traitements phytosanitaires préventifs et curatifs					La garantie de reprise des végétaux, hors dégradation.					Labour du sol en hiver.					TRAVAUX D'ENTRETIEN PENDANT L'ANNÉE DE GARANTIE	ens				Les articles en question (taille des végétaux, apports nutritifs, labour du sol, ...) concernent le lot n°18 Espace vert.
1.7/PRESTATION D'ENTRETIEN SUR 1 ANNEE																																																				
La prestation comprend :																																																				
Le passage des agences specialisées 1 fois par mois, le jour.																																																				
La surveillance de l'arrosage automatique et zones sans arrosage																																																				
La taille																																																				
Les apports nutritifs																																																				
Les traitements phytosanitaires préventifs et curatifs																																																				
La garantie de reprise des végétaux, hors dégradation.																																																				
Labour du sol en hiver.																																																				
TRAVAUX D'ENTRETIEN PENDANT L'ANNÉE DE GARANTIE	ens																																																			
37	Merci de nous confirmer si le prix 1.1 de DPGE_CBPU du lot 17 VRD est-il répété avec le prix 1.1 du lot 18 aménagements extérieurs? <table><tr><td>Art.</td><td>DESIGNATION DES OUVRAGES - LOT N°18- ESPACES VERTS</td><td>Unité</td><td>Qté</td><td></td><td>Total H.T.</td></tr><tr><td>Ref. CTTP</td><td>AMENAGEMENTS EXTERIEURS</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>1.1</td><td>TRAVAUX PREPARATOIRES</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td>Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min</td><td>M2</td><td>40,384</td><td></td><td>0,00</td></tr></table> <table><tr><td>Art.</td><td>DESIGNATION DES OUVRAGES - LOT N°17-VRD</td><td>Unité</td><td>Qté</td><td>PU H.T.</td><td>Total H.T.</td></tr><tr><td>Ref. CTTP</td><td>AMENAGEMENTS EXTERIEURS</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>1.1</td><td>TRAVAUX PREPARATOIRES</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td>Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min</td><td>M2</td><td>40,384,00</td><td></td><td>c</td></tr></table>	Art.	DESIGNATION DES OUVRAGES - LOT N°18- ESPACES VERTS	Unité	Qté		Total H.T.	Ref. CTTP	AMENAGEMENTS EXTERIEURS					1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES						Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min	M2	40,384		0,00	Art.	DESIGNATION DES OUVRAGES - LOT N°17-VRD	Unité	Qté	PU H.T.	Total H.T.	Ref. CTTP	AMENAGEMENTS EXTERIEURS					1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES						Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min	M2	40,384,00		c	L'article « Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min » doit être considéré exclusivement dans le lot n°17 VRD		
Art.	DESIGNATION DES OUVRAGES - LOT N°18- ESPACES VERTS	Unité	Qté		Total H.T.																																															
Ref. CTTP	AMENAGEMENTS EXTERIEURS																																																			
1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES																																																			
	Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min	M2	40,384		0,00																																															
Art.	DESIGNATION DES OUVRAGES - LOT N°17-VRD	Unité	Qté	PU H.T.	Total H.T.																																															
Ref. CTTP	AMENAGEMENTS EXTERIEURS																																																			
1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES																																																			
	Décapage et éliminations des arbustes existants sur 50 cm min	M2	40,384,00		c																																															
38	Pendant la visite du site, nous remarquons que les anciennes installations sportives telles que les piscines, les courts de tennis, les châteaux d'eau, les maisons en briques simples, etc. doivent être démolies, mais il n'y a pas de quantité pertinente de cette partie dans le DQE, merci de le compléter pour permettre aux soumissionnaires de bien préparer l'offre.	Les travaux de démolition ne sont pas prévus au cahier de charges de l'entreprise																																																		
39	Selon le CCTP et les plans, nous pensons que la quantité des micropieux dans le DQE est grande, merci de vérifier la quantité des micropieux.	La quantité des micropieux est donnée en ml comme indiqué dans le CCTP et non pas en m³, ce qui explique sa valeur. Les quantités renseignées sont à titre indicatif et servent de base pour l'appel d'offres. Elles seront vérifiées et confirmées à travers les études d'exécution.																																																		
40	Veuillez confirmer si c'est un marché à prix unitaire ou forfaitaire et si le paiement sera exécuté sur la base de la quantité des travaux réalisé réellement pour chaque sous-élément ?	Oui le montant du marché est à prix forfaitaire																																																		



41	Nous constatons que pour DQE No.C210. LOT 01 ET 02 GROS OEUVRE ET CHAPENTE METALLIQUE, la quantité total du 11.1 terrassements complémentaires du chapitre 11 Terrassements et fondations est de 4603,45 m³ et du 11.2 Remblaiements	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car question non précise ou non claire				
42	Merci de nous indiquer la nature des matériaux destinés aux remblais dans le cadre du projet.	Les remblais seront réalisés en GNT d'apport (se référer au CCTP Lot 17 VRD). Le remblaiement pourra être également réalisé à l'aide de matériaux issus du site pour le corps de remblais à condition que ces derniers remplissent les conditions de réemploi de déblais en remblai conformément aux recommandations du GTR. Des tests de caractérisation des sols seront à fournir par l'Entrepreneur pour approbation du MOE. Le CCTP est mis à jour ci-joint.				
43	Nous remarquons que le montant de la ligne de crédit en chiffres et en lettres n'est pas pareil, veuillez indiquer le montant correct. <table><tr><td>2.3</td><td>Capacité de financement</td><td>B. Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000 000) FCFA, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée et ayant un correspondant au Bénin</td><td>Dont satisfait au entière</td></tr></table>	2.3	Capacité de financement	B. Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000 000) FCFA, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée et ayant un correspondant au Bénin	Dont satisfait au entière	Le montant de la ligne de crédit est bien 2 500 000 000 FCFA
2.3	Capacité de financement	B. Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000 000) FCFA, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée et ayant un correspondant au Bénin	Dont satisfait au entière			
44	Quand l'espace ouvert prévu pour les zones sportives telles que les terrains de football et les courts de tennis commencera-t-il à être utilisé ? Sera-t-il disponible pour servir de l'installation de base-vie de l'entrepreneur de ce projet pendant l'exécution des travaux ?	Nous ne pouvons apporter une précision à l'exploitation de ces zones à présent. Toujours est-il que les dispositions seront prises pour accompagner l'entreprise exécutante lors de l'installation de chantier.				
45	Advenant que les travaux de démolition soient inclus dans le mandat de l'entrepreneur ; - quelle destination donnée aux matériaux issus de ces travaux de démolition ? - Est-ce que les résidus peuvent être valorisés et être réintégrés dans le même projet ? Si tel est le cas, les soumissionnaires devraient disposer de plus de temps pour pouvoir évaluer attentivement cette partie, qui peut générer des valeurs très importantes pour le projet.	Les travaux de démolition ne sont pas inclus au marché.				
46	Dans ce dossier addenda, Reference du dossier (ADDENDUM N°1 GMK), une note indiquant « NB : Les documents 2 et 3 joints au présent addendum annulent et remplacent les précédents documents 2 et 3 do Dossier d'Appel d'Offres ». Cependant, on voit que par exemple dans le Document 2 (ADDENDUM 1 GMK\2. DOC2_CCTP_BPU_DPGF_NDC\2.A_GO_LOGISTIQ CLOS ET COUVERT\2.A100 LOT1 02 GO ET CHAPTE	Les quantités sont à titre indicatif et servent de base pour l'appel d'offres. Elles seront vérifiées et confirmées à travers les études d'exécution. Voir pièce jointe				



	METAL\DPGF_CBPU), les fichiers de quantités (GMK_TEF_0748_DCE_DPG_003_DPGF Lot GO) - excel et pdf), affichent toutes les quantités à zéro, alors que dans le document DAO initial, il y avait des fichiers avec des quantités dans le chapitre respectif.	
47	1. Il nous a été donné de constater que le cadre de devis quantitatif et estimatif du LOT 15 –FAUX-PLAFOND comporte les feuilles des autres lots comme l’indique la capture d’écran ci-dessous:  Nous voulons savoir s’il faudra seulement considérer la feuille Excel du LOT 15 –FAUX-PLAFOND puis la renseigner?	Oui, il ne faut prendre en compte que la feuille Excel du lot concerné « LOT 15 –FAUX-PLAFOND »
48	2. Il nous a été donné de constater que le cadre de devis quantitatif et estimatif du LOT 16 –PEINTURE comporte les feuilles des autres lots comme l’indique la capture d’écran ci-dessous:  Nous voulons savoir s’il faudra seulement considérer la feuille Excel du LOT 15 –FAUX-PLAFOND puis la renseigner?	Oui, il ne faut prendre en compte que la feuille Excel du lot concerné « LOT 16 –PEINTURE »
49	3. Sauf erreur ou omission de notre part, il nous a été donné de constater que certaines quantités	L’Entrepreneur doit renseigner les prix de toutes les rubriques même aux parties où aucune quantité n’est mentionnée.

	du LOT18-ESPACES VERTS n'ont pas été fournies dans le DPGP, nous pourrions mentionner à titre d'exemple l'absence des quantités au niveau de l'éclairage, de signalétiques, du parc urbain et de l'arrosage automatique. Nous voudrions savoir s'il ne faut pas renseigner les prix pour les parties dont aucune quantité n'a été mentionnée ?	
50	4. Prière nous fournir si possible les plans d'architecture et de structure pour nous permettre de mieux évaluer le type de fondation prévu dans le cadre de devis.	Ses plans sont inclus dans le dossier : -DOC3_ PIECES GRAPHIQUES ET AUTRES DOCUMENTS > 3.C. PIECES GRAPHIQUES ARCHITECTE -DOC3_PIECES GRAPHIQUES ET AUTRES DOCUMENTS > 3.D. PIECES GRAPHIQUES DES BET
51	5. Pour le LOT N°14 – MENUISERIES INTERIEURES, il nous a été donné de constater dans le cadre de devis qu'il a été mentionnée ensemble comme unité suivant le tableau des portes. Sauf erreur ou omission de notre part, nous n'avons pas le tableau des portes. Prière nous fournir les quantités et les dimensions des portes des différentes zones.	Le tableau de porte est inclus dans le dossier : -DOC2_CCTP-BPU-DPGF-NDC > 2.B. CEA. AMENAGEMENTS ET FINITIONS > 2.B100. TABLEAUX DES MATERIAUX ET PORTES
52	6. Prière nous fournir le tableau de portes et fenêtres ou le plan comportant les dimensions et types de portes et fenêtres prévu pour le LOT N°05 – MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	Idem réponse 59
53	7. Prière nous fournir les plans de principes des lots techniques, les plans indiquant les dimensions et les emplacements exacts des équipements et tuyauteries.	Tous les plans/schémas de principe sont munis des informations nécessaires. Il ne s'agit pas de plans d'exécution. Il appartiendra à l'entreprise lauréate de développer ses plans au niveau de détails d'exécution relatés par les normes internationalement admises.
54	8. Prière nous fournir le plan dwg du complexe de sport ainsi que son cadre de devis quantitatif et estimatif	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car question non précise
55	9. Prière nous fournir le cadre de devis quantitatif et estimatif du parking, des espaces verts	Voir DPGF et CCTP lot Espace vert
56	10. Pour le lot 6, Il a été mentionné à la page 60 dans le CCTP du CVC au 6.17 relatif au Contrat de maintenance qu' « En marge de son offre l'Entreprise veillera à remettre une proposition de contrat d'entretien sur 2 années d'activités	Il n'est pas dans le cadre de la mission du BET de conception de fournir ce type de document.

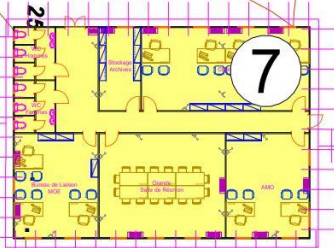


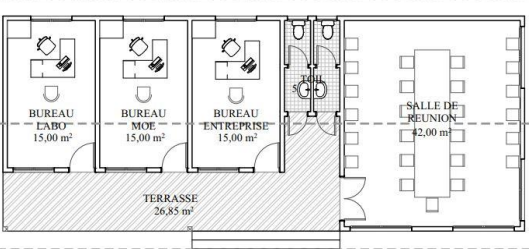
	des installations objet du présent lot, en omettant pas d'y inclure: ▪ les pièces de rechanges, ▪ 1 courroie de chaque type de ventilateurs en réserve, ▪ 1 bride pleine d'obturation de raccordement de pompes par pompes en réserve, ▪ 1 manchette souple de raccordement d'UTA ou ventilateur, ou caisson, par tailles rencontrées sur le projet, ▪ 1 jeu complet de filtre aéraulique de rechange, (bien différent que le dernier jeu de filtre mis après le réglage des installations ». Nous voulons savoir s'il est possible de nous fournir un projet de contrat de maintenance?	
57	11. Nous voudrions savoir si notre compréhension selon laquelle la remise du Manuel d'instructions et la fourniture de pièces de rechange mentionnes a la page 60 du CCTP du CVC se fera après l'attribution du marché est juste ?	Le texte en page 60 stipule bien ce que l'entrepreneur lauréat devra fournir au maître d'ouvrage en fin d'exécution des travaux idoine. Et non l'inverse.
58	12. Il nous a été donne de constater sur les plans des armoires BT et MT qu'il n'y a pas les dimensions et les spécifications des principaux composants. De plus, le plan de coffret de distribution n'a pas été fourni. Prière nous fournir si possible les plans plus détaillés.	Ce niveau de détails est à fournir par les études d'exécution de l'entreprise lauréate.
59	13. Il nous a été donné de constater que dans le cadre de devis, il a été mentionné 2 et 8 transformateurs immergés de respectivement de 1 600 kVA et de 630 kVa, tandis que sur les plans, figurent 2 et 8 transformateurs de 1 500 kVa et 1 000 KVa. Nous voulons savoir quelle proposition devons-nous considérer ?	Les 2 transformateurs élévateurs des GE ont une puissance de 1650 kVa unitaire, suivant les derniers plans fournis.
60	14. Etant donné que les travaux seront réalisés en lot unique par une entreprise générale, nous voulons savoir si les dispositions du CCTP du LOT 8-CFO concernant la qualification professionnelle dont la capture d'écran est	Oui cette disposition est applicable pour l'exécution mais comme en phase de soumission le sous-traitant électricien n'a pas encore été désigné, cette mention peut être



	jointe ci-dessous est applicable durant la phase de soumission ? 1.1.3 Qualification de l'entreprise Sont admises à soumissionner pour l'exécution qualifications dans les disciplines suivantes, à r compétences pourra être demandée. Ces qualifications ont été annoncées à l'appel de <table border="1"> <thead> <tr> <th>SECTION</th><th>DIVISION</th><th>REFERE</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>F</td><td>43</td><td>Eclairage public</td></tr> <tr> <td>F</td><td>43</td><td>Courants Faibles</td></tr> <tr> <td>F</td><td>43</td><td>Branchements et rése</td></tr> <tr> <td>F</td><td>43</td><td>Installations électriqu Commerces, Petit Ter</td></tr> <tr> <td>F</td><td>43</td><td>Installations électriqu tertiaire industrie (M</td></tr> <tr> <td>F</td><td>43</td><td>Courants faibles Loge Commerces, Petit Ter</td></tr> <tr> <td>F</td><td>43</td><td>Courants faibles moy industrie (CFMGTI)</td></tr> </tbody> </table> Les entreprises devront produire, jointes à leur professionnelle et/ou de leur police d'assurance Dans le cas où une entreprise ne serait pas titula présenter à l'agrément du maître d'ouvrage, une qualifications.	SECTION	DIVISION	REFERE	F	43	Eclairage public	F	43	Courants Faibles	F	43	Branchements et rése	F	43	Installations électriqu Commerces, Petit Ter	F	43	Installations électriqu tertiaire industrie (M	F	43	Courants faibles Loge Commerces, Petit Ter	F	43	Courants faibles moy industrie (CFMGTI)	mise de côté mais elle sera obligatoire en phase exécution.
SECTION	DIVISION	REFERE																								
F	43	Eclairage public																								
F	43	Courants Faibles																								
F	43	Branchements et rése																								
F	43	Installations électriqu Commerces, Petit Ter																								
F	43	Installations électriqu tertiaire industrie (M																								
F	43	Courants faibles Loge Commerces, Petit Ter																								
F	43	Courants faibles moy industrie (CFMGTI)																								
61	15. Pour le Lot CFA, nous n'avons pas de précisions concernant le type de GTC. Prière nous préciser si le GTC prévu est un système de BMS ? Quel type de gestion d'optique est-il prévu ? Par ailleurs, est-il nécessaire de prévoir des serveurs, du système de stockage, de commutateurs, de routeurs, d'équipements d'internet ? Si oui prière nous donner leur quantité spécifique.	La GTC est bien une BMS (acronyme anglo-saxon équivalent). Pour le reste de la question, ce niveau de détails sera à fournir par les études d'exécution de l'entreprise lauréate.																								
62	16. Dans le but de mieux préparer notre offre, nous sollicitons le report de la date limite de dépôt des offres.	Nous ne sommes pas en mesure de proroger la date de dépôt des offres.																								



63	Question 9: Dans ce dossier, addendum 1, point 3. DOC3_PIECES GRAPHIQUES ET DOC, pièce 3.B_DOS_EXISTANTS, 3.B.100RAPPORT GEOTECH il y a le rapport géotechnique, mission AVP. Pour développer notre étude nous avons besoin de la mission G2PRO. Avec l'absence d'une mission G2PRO les incertitudes peuvent avoir une incidence importante sur le coût final des ouvrages géotechniques. Pouvez-vous nous transmettre ces éléments, si possible Svp ?	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car la question n'est précise
64	Question 10 : Dans le dossier, reçu, il manque la descente de charges. Ce document est indispensable pour le dimensionnement du projet structure et l'élaboration des plans d'acier. Pouvez-vous nous transmettre.	C'est de la responsabilité de l'Entrepreneur de produire sa propre descente de charge à partir des plans DCE pour l'élaboration de ses prix
65	Question 11 : Cadre bordé de prix unitaires / devis quantitatif et estimatif, Lot GO article 11.9 Micropieux, dans le DPGF l'unité est le m3 par contre dans le CCTP l'unité c'est ml. Faut-il valoriser le m3 ou ml ?	Les micropieux sont à valoriser en ml. Le DPGF est corrigé. (Conférez pièce jointe)
66	Documents manquants : notice d'organisation de chantier ;	La notice d'organisation de chantier n'est pas un document inclus au DCE. Les installations de chantier sont décrites aux paragraphes 3.3, 3.4 et 10.2.
67	Il est prévu « la fourniture et l'aménagement de locaux meublés, équipés, éclairés, mis à la disposition du Maître d'œuvre, les frais de fonctionnement et consommables nécessaires ainsi que l'ensemble des matériels mis à la disposition du Maître d'œuvre, conformément à la notice d'organisation de chantier » au niveau de la rémunération du prix de la base vie, merci de nous apporter plus de précision en l'absence de la notice ;	L'Entrepreneur doit prévoir la fourniture et l'aménagement des locaux dans la base vie pour l'équipe MOE sur chantier composée de 12 personnes. Il devra également prévoir une salle de réunion pour 20 personnes minimum • Les locaux dans la base de vie devront abriter le personnel du maître d'œuvre affecté à la mission de contrôle ainsi que le personnel sur site de l'entreprise. • Ils doivent être aménagés avec le mobilier adéquat, 

		 • Pour le MOE, nous pouvons citer 02 bureaux(12m²) pour l'architecte projet et le chef de la mission de contrôle, 01 bureau paysager (20m²) pour les contrôleurs et agents HSE permanents du MOE, 01 salle de réunion de 50m², 01 salle d'archives (15m²) puis des blocs de toilette, • Pour l'entreprise, elle devra aménager des locaux en fonction de son personnel répondant sur site, • Les locaux de l'entreprise doivent comporter, 02 bureaux(12m²) pour le directeur des travaux et le conducteur des travaux, 01 bureau paysager(20m²) pour les contrôleurs et agents HSE internes, • Pour le MOA, il faut prévoir 02 bureaux (15m²) pour le BCT, l'ATMO et le MOA, Une infirmerie de capacité deux lits, un réfectoire, une salle des échantillons, deux postes de sécurité, un local groupe électrogène et des espaces et hangars de stockage d'agrégats, de ferrailage, de coffrage etc. Ainsi que tous les équipements et matériels bureautique et informatique nécessaire.
68	Il est prévu la démolition de divers ouvrages existant occupant le site, merci de nous préciser le prix rémunérant cette tâche par l'entrepreneur ;	La démolition des ouvrages existants ne fait pas partie du marché.

69	- Incohérences entre les items et les descriptifs dans le CCTP LOT 09 Courant faible ;	Nous ne sommes pas en mesure de répondre car question non précise
70	- Dans le CCTP de l'ascenseur il y a un système de communication (platine interphone) bidirectionnelle relié à l'accueil du bâtiment ainsi qu'au centre de sécurité de l'installateur, merci de clarifier que veut dire par centre de sécurité de l'installateur ;	Le poste de sécurité du site
71	- Absence des dimensions des portes et fenêtres en aluminium.	Idem réponse 59
72	- Le tableau des portes n'indique aucune porte en menuiserie aluminium ;	Idem réponse 59

- Nous vous informons que l'addendum N°01 est transmis aux soumissionnaires et publié sur le site internet de la SIMAU ;

- **La date limite de dépôt des offres est le mardi 22 mars 2022 à 10 heures ;**

- **La date limite de réception des questions est le 04 mars 2022 ;**

- **La date limite de formulation des réponses est le 06 mars 2022.**

Fait à Cotonou le 05 mars 2022

